

Les lettres-patentes du roi Charles V, de même que la sentence du commissaire royal, furent portées à la connaissance des habitants de Chazay, réunis sous la Loge du dit lieu. Qu'était cette Loge ?

Nous croyons à un espace couvert dans la grande cour du château où se faisaient les délibérations des notables de la cité sur les affaires publiques et surtout la communication des actes officiels de la juridiction épiscopale et abbatiale.

Ce pouvait être une chaire, qu'on appelait aussi Loge au Moyen Age, et qui existait en dehors de beaucoup d'églises, dominant un lieu vaste et découvert, d'où l'on haranguait le peuple en lui communiquant les affaires importantes de la ville (8).

Hugues Spiny, cité comme châtelain de Pouilly-le-Monial, de quelle famille était-il ? Sa charge et son titre de capitaine royal de la châtellenie supérieure qui avait droit de juridiction sur les autres, nous indique l'importance de ce seigneur chevalier. Peut-être appartenait-il à la famille Spina dont parle Le Laboureur. Venu de la Provence, les Spina ou Spiny auraient eu un des leurs moine de l'Île-Barbe en 1251. Ce moine, Henri Spina, accompagna l'abbé Pierre dans un voyage qu'il fit en Provence pour recevoir des hommages de fiefs, entre autres celui de Raymond, seigneur de Meullan, acte qu'il signa comme témoin (9).

Mais dans cette chartre, ce qui est pour nous particulièrement intéressant, c'est d'y trouver, comme nous l'avons

---

(8) Voir à ce sujet l'article de M. N. Quellien, dans le *Magasin pittoresque*, d'octobre 1889, p. 341.

(9) *Mazures*, t. I, pp. 173, 318, 368.